



**DÉLIBÉRATION N°2018-12-14-16  
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

**Séance du 14 décembre 2018**

**POINT 16 : ELECTION D'UN REPRESENTANT ETUDIANT AU CONSEIL  
DOCUMENTAIRE DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** les statuts du Service Commun de la Documentation et le Règlement Intérieur du Conseil Documentaire, approuvés par le Conseil d'Administration du 11 mai 2012 ;

PROCÈDE à l'élection d'un représentant étudiant au Conseil Documentaire du Service Commun de la Documentation :

Membres du Conseil d'Administration présents ou représentés : 35

Est élu :

- **M. Marc-Alexis MAGAND** : 29 voix.

À Nantes, le 14 décembre 2018  
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX